

LA VERITE SUR LES HABASHES



SOMMAIRE

<u>Première partie</u> : Fatawa	page 3
- Extrait de la Fatwa de cheikh Ibn Baz qu'Allah lui fasse Miséricorde	page 4
- Fatwa de cheikh Ibn Baz qu'Allah lui fasse Miséricorde [عربي]	page 5
- Fatawa de Cheikh Ibn Baz : Prendre le Prophète comme intermédiaire pour exaucer les invocations (At-Tawassoul bin-Nabî) : ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas...	page 6
- Fatwa du Comité Permanent de l'Ifta 77/78/87 : Demander le secours et l'assistance des morts	page 8
<u>Deuxième partie</u> : Qui est cette Secte ?	page 11
- Qui est le gourou de cette secte et qui sont ses dirigeants ?	page 12
- Où se trouve cette Secte égarée ?	page 14
- Description des adeptes	page 16
- Exemples d'aberrations autorisées par cette secte	page 18
<u>Troisième partie</u> : Leurs Déviations	page 20
- Al Ahbache et leurs croyances	page 21
- Al Ahbache et le respect qu'ils négligent envers les savants	page 26
- Al Ahbache et le soufisme	page 33
<u>Quatrième partie</u> : Al Aquida Sahiha, Le Remède	page 35

Fatawa



- ⊘** *Extrait de la Fatwa de cheikh Ibn Baz qu'Allah lui fasse Miséricorde*
- ⊘** *Fatwa de cheikh Ibn Baz qu'Allah lui fasse Miséricorde [عربي]*
- ⊘** *Fatawa de Cheikh Ibn Baz : Prendre le Prophète comme intermédiaire pour exaucer les invocations (At-Tawassoul bin-Nabî) : ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas...*
- ⊘** *Fatwa du Comité Permanent de l'Ifta 77/78/87
Demander le secours et l'assistance des morts*

Fatawa de Cheikh Ibn Baz



Cheikh Ibn Baz (Qu'Allah Lui fasse une abondance de Miséricorde) a dit : "**...Certes la secte des habachites est un groupe égaré et son leader nommé 'Abdoullah al Habachi est connu pour sa déviation et son égarement. Il est donc obligatoire de couper tout lien avec eux, de rejeter leur fausse croyance, de mettre en garde contre eux, de s'abstenir de les écouter et de rejeter ce qu'ils disent..'**"

Fatwa n°1/2392 du 30/10/1406H (1986

ضالة



من عبد العزيز بن عبد الله بن باز إلى حضرة الأخ المكرم ت . م سلمه الله سلام عليكم ورحمة الله وبركاته ، وبعد : فأشير إلى استفتائك المقيد بإدارة البحوث العلمية والإفتاء برقم 313 وتاريخ 25 / 1 / 1406 هـ الذي تسأل فيه عن الطائفة المنتسبين لرئيسهم المدعو عبد الله الحبشي .

وأفيدك أن هذه الطائفة معروفة لدينا فهي طائفة ضالة ورئيسهم المدعو عبد الله الحبشي معروف بانحرافه وضلاله فالواجب مقاطعتهم وإنكار عقيدتهم الباطلة وتحذير الناس منهم ومن الاستماع لهم أو قبول ما يقولون ولا شك أن من أنكر أن الله في السماء فهو جهمي ضال كافر مكذب لقول الله تعالى : [**أَمِنْتُمْ مَنْ فِي السَّمَاءِ**] وما جاء في معناها من الآيات والأحاديث الصحيحة عن رسول الله صلى الله عليه وسلم ولا ريب أن ما ذكره ابن بطوطة عن شيخ الإسلام ابن تيمية من تشبيه نزول الله عز وجل بنزوله من درجة المنبر أمر مفترى لا أساس له من الصحة ومؤلفات شيخ الإسلام ابن تيمية رحمه الله كلها تدل على كذب ذلك والله المستعان . أما رغبتك في إرسال فتاوى شيخ الإسلام ابن تيمية وبعض كتب العقائد فنرى أن تكتب لنا رسالة مستقلة بذلك مشفوعة بصورة من مؤهلك أو تزكية من بعض أهل العلم العارفين بك وعلى ضوء ذلك نرسل لك ما يناسبك إن شاء الله وفق الله الجميع لما فيه رضاه إنه سميع مجيب . والسلام عليكم ورحمة الله وبركاته .

صدر الرد على الاستفتاء من مكتب سماحته في 30/10/1406 هـ برقم 2/2392.

مجموع فتاوى ومقالات_الجزء التاسع

Fatwa de Cheikh Ibn Baz



Prendre le Prophète comme intermédiaire pour exaucer les invocations (At-Tawassul bin-Nabî) : ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas...

Question : Qu'en est-il de celui qui prend le plus noble des prophètes [Muhammad] comme intermédiaire pour exaucer ses invocations (At-Tawassul), et existe-t-il des preuves qui interdisent cette pratique?

Réponse : Prendre le Prophète, prière et salut d'Allah sur lui, comme intermédiaire pour exaucer ses invocations est un point qui mérite d'être bien expliqué.

S'il s'agit de le prendre comme un modèle, de l'aimer et d'obéir à ses ordres et d'éviter ses interdits et d'être sincère envers Allah dans les actes d'adoration, ceci est l'islam et c'est avec cette religion qu'Allah a envoyé Ses prophètes, et c'est une obligation pour tout individu. C'est également le meilleur moyen pour acquérir le bonheur ici bas et dans l'au-delà.

Par contre, s'il s'agit de faire des requêtes au Prophète, prière et salut d'Allah sur lui, lui demander secours, la victoire contre l'ennemi ou encore de guérir les malades, cette pratique représente l'associationnisme majeur (*Shirk Akbar*). C'était la religion d'Abû Jahl et ses semblables parmi les adorateurs d'idoles. Cette pratique est interdite en prenant comme intermédiaire le Prophète, prière et salut d'Allah sur lui, ou les autres prophètes, les gens pieux, les *Jinns*, les anges ou toutes autres idoles (arbres, pierres, statues...) adorés en dehors d'Allah, gloire et pureté à Lui.

Il existe un troisième genre appelé lui aussi moyen d'exaucer les invocations (*Tawassul*), qui consiste à chercher à ce que les invocations soient exaucées auprès d'Allah à l'aide de la haute position du Prophète, prière et salut d'Allah sur lui, de son droit ou encore de sa propre personne. Par exemple, la personne dit dans son invocation : “ Ô Seigneur, je Te demande par Ton Prophète (*bi Nabîyyika*), ou par la haute position de Ton Prophète (*bi Jahi Nabîyyika*), ou par le droit de Ton Prophète (*bi Haqqi Nabîyyika*), ou par la haute position de Tes prophètes, ou par le droit de Tes prophètes, ou par le rang qu'occupent les saints et les pieux, etc. ”

Ce genre de pratique est une innovation et un moyen qui mène vers l'associationnisme ; il n'est donc pas permis de le faire, ni avec le Prophète, prière et salut d'Allah sur lui, ni

avec quelqu'un d'autre car Allah, gloire et pureté à Lui, ne l'a pas légiféré, dans sa Loi pure ; en matière de culte, il n'est permis de mettre une adoration en pratique que si l'on possède une preuve de la Loi islamique.

En ce qui concerne l'acte de l'aveugle avec le Prophète, prière et salut d'Allah sur lui, de son vivant, il a demandé au Prophète, prière et salut d'Allah sur lui, d'invoquer Allah pour lui et d'intercéder auprès d'Allah en sa faveur, afin qu'Allah, gloire et pureté à Lui, lui rende la vue. Il n'y a pas ici la moindre preuve pour prétendre que c'est une invocation adressée à Allah par l'intermédiaire de la personne du Prophète, de sa haute position, ou de son droit, prière et salut d'Allah sur lui, pour obtenir l'exaucement des prières, comme le montre clairement le hadith^[1] ainsi que les commentaires des savants de la *Sunna*.

Le très célèbre savant Cheikh ul-Islâm Abû Al-'Abbâs Ibn Taymiyya, qu'Allah lui soit Clément, a très bien exposé la question du *Tawassul* dans ses nombreux ouvrages, et surtout dans celui intitulé *Al-Qâ'ida Al-Jalîla fit-Tawassul wal-Wassîla* (la règle importante dans le fait de prendre quelqu'un comme intermédiaire dans l'exaucement des prières). A vrai dire, ce livre mérite d'être consulté vu le grand profit que l'on peut en retirer.

Ce dernier moyen d'exaucer les invocations est permis avec toute personne vivante ; par exemple, tu peux dire à ton frère, à ton père ou à une personne que tu penses pieuse : " Fais des invocations pour moi afin qu'Allah me guérisse, ou me rende la vue, me donne une bonne descendance... " ou d'autres genres d'invocations. Cette pratique est permise selon le consensus des savants. Et qu'Allah nous facilite toute chose !^[2]

^[1] Il s'agit du hadith du Compagnon 'Uthman ibn Hanîf : rapporté par Ahmad (8/138), At-Tirmidhî, chapitre des invocations (3578), An-Nassâ'î dans 'Amal ul-Yawm wal-Layla (p. 204) et Ibn Mâjah, chapitre del'accomplissement de la prière (1385).

^[2] *Fatâwâ et d'autres articles divers*, de l'éminent cheikh Ibn Bâz, qu'Allah lui soit clément (5/322-323).

Fatwa du Comité Permanent de l'Ifta 77/78/87



Demander le secours et l'assistance des morts

⊘ Demander l'assistance des morts

Question : Quelle est la position de l'islam concernant celui qui demande secours d'une personne morte en disant : “ Secourez-moi, ô untel ” ? Et celui qui demande secours auprès de gens qui sont absents et qui ne peuvent l'entendre ?

Réponse : Premièrement : En ce qui concerne celui qui demande assistance d'un individu mort en disant : “ Secourez-moi, ô untel ! ”, il est de notre devoir de lui montrer son erreur, de le conseiller en lui disant que ceci est illicite, et que, plus encore, c'est de l'associationnisme majeur. S'il persiste dans son acte, il deviendra ainsi associateur infidèle car il a demandé à d'autre qu'Allah ce que personne ne peut réaliser sauf Allah, gloire et pureté à Lui, et il a voué ce qui est du droit d'Allah à une créature, Allah le Très-Haut dit : “ Quiconque associe à Allah (d'autres divinités), Allah lui interdit le Paradis et son refuge sera le Feu. Et pour les injustes pas de secoueurs ! ”

Deuxièmement : demander assistance auprès d'une personne vivante non présente n'est pas permis car cela revient à invoquer autre qu'Allah, aussi et à demander à autre qu'Allah ce que personne ne peut réaliser si ce n'est Lui. Cet acte également représente une association majeure, Allah le Très-Haut dit : “ Quiconque donc espère rencontrer son Seigneur qu'il fasse de bonnes actions et qu'il n'associe dans son adoration aucun autre à son Seigneur. ” D'autre part, l'invocation du vivant qui est absent est une sorte d'adoration : celui qui commet cela doit être conseillé ; s'il refuse le conseil, il sera considéré comme un associateur d'une association qui fait sortir de la religion islamique.

Et qu'Allah prie sur notre Prophète sur sa famille et ses Compagnons et les salue.

⊘ Invoquer autre qu'Allah et lui demander secours

Question : Nous vous prions de bien vouloir nous répondre sur un groupe de gens qui se réunissent dans la mosquée pour évoquer Allah et Son Messenger, mais, leur évocation contient quelques phrases qui s'opposent totalement avec le Tawhîd (le monothéisme). Ils disent par exemple, tous en même temps : “ Prends ma main, ô Messenger d'Allah ”, et le répètent. Le chef du groupe mène en disant : “ Ô toi, ouverture des trésors d'Allah – ô toi, Ka'ba, où Allah se dévoile – ô toi, Trône pour l'Istiwa' d'Allah – ô toi, chaise pour la descente d'Allah – accorde-nous la richesse, ô Messenger d'Allah, c'est toi qu'on implore, ô bien aimé d'Allah – toi, ô toi, Messenger d'Allah. ”, et bien d'autres genres d'invocations et de phrases

pleines de Shirk.

Réponse :

Premièrement : L'évocation d'Allah en groupe et d'une seule voix à la manière des soufis est une innovation (Bid'a), et le Prophète a dit : " Celui qui apporte une innovation à notre religion, celle-ci lui sera certainement rejetée. "

Deuxièmement : L'invocation d'un autre qu'Allah et l'imploration de son secours pour dissiper un malheur constituent une association majeure interdite, car l'invocation et la demande d'assistance sont des actes d'adoration et de rapprochement qui appartiennent à Allah Seul, et les vouer à autre que Lui constitue une association majeure qui fait sortir de la religion islamique, qu'Allah nous en protège. Allah le Très-Haut dit :

" Et n'invoque pas en dehors d'Allah ce qui ne peut ni te profiter ni te nuire. Et si tu le fais, tu seras alors du nombre des injustes * Et si Allah fait qu'un mal te touche, nul ne peut l'écarter en dehors de Lui. Et s'Il te veut un bien, nul ne peut repousser Sa grâce. Il en gratifie qui Il veut parmi Ses serviteurs. Et c'est Lui le Pardonneur, le Miséricordieux. ", et Il dit : " Les mosquées sont consacrées à Allah ; n'invoquez donc personne avec Allah. " et Il dit aussi : " Et quiconque invoque avec Allah une autre divinité sans avoir la preuve évidente (de son existence), aura à en rendre compte à son Seigneur. En vérité, les mécréants ne réussiront pas. ", et bien d'autres versets qui prouvent que l'adoration doit être vouée à Allah Seul.

Il est prouvé également que le Prophète, prière et salut d'Allah sur lui, a dit : " Si tu as quelque chose à demander, demande-là à Allah et si tu as à implorer secours, implore-le d'Allah. " Le Prophète, prière et salut d'Allah sur lui, dit aussi : " L'invocation, c'est l'adoration. " Et Allah est Celui Qui accorde le succès et que la prière et le salut d'Allah soient sur notre Prophète, sa famille et ses Compagnons.

⊙ La demande d'assistance des élus d'Allah (wali)

Question : Quel est le verdict de l'islam concernant celui qui implore le secours des bien-aimés d'Allah morts, lorsqu'un malheur l'atteint ?

Réponse : Celui qui implore le secours des bien-aimés d'Allah après leur mort ou bien sont loin de lui ne pouvant l'entendre, il devient ainsi un associateur d'une association majeure selon la parole d'Allah : " Et n'invoque pas en dehors d'Allah ce qui ne peut te profiter ni te nuire. Et si tu le fais, tu seras alors du nombre des injustes * Et si Allah fait qu'un mal te touche, nul ne peut l'écarter en dehors de Lui. Et s'Il te veut un bien, nul ne peut repousser Sa grâce. Il en gratifie qui Il veut parmi Ses serviteurs. Et c'est Lui le Pardonneur, le Miséricordieux. " Qu'Allah prie sur notre Prophète sur sa famille et ses Compagnons et les salue.

Allah est le Plus Savant, et la prière et salut d'Allah sont sur notre Prophète, sur sa famille et sur ses Compagnons

Qui est cette Secte ?



- ❌ Qui est le gourou de cette secte et qui sont ses dirigeants ?***
- ❌ Où se trouve cette Secte égarée ?***
- ❌ Description des adeptes***
- ❌ Exemples d'aberrations autorisées par cette secte***

Qui est le gourou de cette secte qui a l'audace de s'identifier à Ahlou Sounna wal Jama'a ?

Il s'appelle 'Abdoullah El Harari, surnommé 'Abdoullah El Habachi : c'est 'Abdoullah ibn Mouhammad A-Chaïbi Al Harari (de la ville de harar en Ethiopie), il est né dans cette ville d'une tribu arabe se nommant A-chaïbani (de la tribu de Bani Chaïbah). Il y étudia la langue arabe ainsi que la jurisprudence (fiqh) ashfi'i chez le Cheikh Sa'id ibn 'Abdir-rahman Annouri le Cheikh Mouhammad Younous. Un peu plus tard, il quitta Harar pour aller à Joumah où il étudia chez Cheikh A-charif et c'est de là que commença son égarement et sa déviation du droit chemin du fait qu'il prêta allégeance à la secte soufi Tijaniya. Il se rendit ensuite à Dawy (région faisant partie d'Armou) où il étudia Sahih Al Boukhari et les science du Coran chez Al Haj Ahmad Al Kabir. Après son temps passé chez Al Haj Ahmad, il alla vers un village près de Dawy où il rencontra le Cheikh Moufti As-siraj (élève de Youssouf Annabahani auteur du livre « Chwahid al haq fil istighathati bi sayidil Khalq ») qui lui enseigna le hadith. De là, il s'enfonça encore plus dans l'égarement où cette fois-ci c'est autour de la secte soufi Ar-rifa'iya qu'il prêta allégeance. En 1969, c'est en Syrie puis au Liban qu'il se rendit. Ses adeptes disent qu'il s'y rendit en 1950, ce sans mentionner le fait qu'il fut la cause de grands troubles (FITNA) à l'encontre des associations musulmanes pour l'apprentissage du Coran. Il quitta l'Ethiopie pour se rendre au Liban où il fut bien accueilli. Mais ce, sans savoir qu'en réalité il c'était sauvé de son pays d'origine après avoir été la cause d'une grande discorde (la fitna de bilad Kouloub) à savoir : la fermetures d'écoles coraniques dans la ville de Harar en 1940 où il fut emprisonné vingt trois années durant le directeur de cette école Ibrahim Hassan dans une prison de Joury où il mourut.

Avec l'aide qu'il porta au gouvernement de Hilassi lassi, beaucoup de prêcheurs et cheikhs arrêtés et humiliés à tel point que nombre d'entre eux se sauvèrent en Égypte et en Arabie Saoudite. C'est pour cette raison que les gens de Harar le surnommèrent « El Fatane » (le grand semeur de troubles) ou « Cheikh Al fitna ».

Depuis son arrivée au Liban, il œuvre dans la propagation de la haine, de la rancœur et des troubles comme il l'a fait dans son propre pays. Tout ceci en enseignant sa mauvaise croyance ('aqida) remplie de chirk (polythéisme) et ce en vantant des sectes égarées comme : Al jahmiya dans les attributs d'Allah, Al irja, Al jabr, Al batinita, le soufisme, le chiisme, l'insulte des sahabas (les compagnons qu'Allah les agrés), l'accusation à l'encontre de la mère des croyants (Aïcha qu'Allah l'agrée) comme quoi elle ne se serait pas soumise à l'ordre d'Allah et aussi les fatwas dangereuses et égarées.

Malgré tout cela, Al Habachi a réussi à endoctriner un nombre important de personnes de toutes catégories sociales confondues qui lui sont entièrement dévouées. Pour les Habaches, le musulmans est seulement celui qui embrasse en toute sincérité la croyance de leur cheikh avec têt ce qui s'y trouve comme égarement. Ils vont même jusqu'à faire du porte à porte et mettent tout en oeuvre pour que les gens apprennent la croyance de leur cheikh Al Habachi en distribuant gratuitement ses livres.

Le deuxième personnage aussi important que leur cheikh mais qui ne l'est plus, car il fut assassiné fin août 1995 (rabi' At-Thani 1416 H) était Nazzar El Halabi qui devait succéder à Al Habachi était président de l'association des projets de bienfaisance islamique, ils l'appelaient : « son excellence le cheikh » car ils le préparaient au poste de Moufti du Liban, on pouvait lire sur les murs des rues : « Non au moufti mécréant Hassan Khalid, oui au moufti Nazzar Al Halabi ».

Les Habaches ont d'autres représentants comme le député 'Adnane Traboulsi, Taha Naji (qui s'était présenté aux élections et qui eut 1700 voix dont la majorité provenant de la communauté chrétienne à qui il a promis d'en terminer avec le courant islamique, mais en vain puisqu'il perdit), HoussamAd-dinn Qaraqira actuel président de l'association des projets de bienfaisance islamique, Kamal Al Hout, Imadoud-dine Hidar et 'Abdoullah Al Baroudi, ces trois derniers supervisèrent le matériel des recherches et des manuscrits comme « Al mouas-sassa at-thaqafiya lil khadamat » et « Markaz al abhath wal khadamat ». Ils ont commencer à revoir et à annoter les livres du patrimoine mais d'une manière Jahmiya et Ach'ariya, aussi parfois dans leur travail, ils renvoient à des noms de personnes non connues chez les savants comme par exemple : « Al hafidh Al 'Abdiri dit dans son livre Ad-dalil », ainsi en faisant cela, ils font croire que Al hafidh fait partie des grands savants connus comme Al hafidh ibn Hajar ou Al hafidh An-nawawi, mais en réalité ce n'est là qu'une façon détournée de créditer leur cheikh et son livre « Ad-dalil al qawim »...

Où se trouve cette Secte égarée ?

Le plus grand nombre se trouve au Liban (c'est là où se trouve leur gourou). Là bas, ils possèdent de nombreuses écoles qui sont bien plus importantes que les écoles publiques et leurs cars de ramassage scolaire remplissent les villes, sans compter les salaires très avantageux qu'ils peuvent se permettre d'offrir à quiconque accepte de travailler avec eux. En plus, ils émettent une radio qui propage leurs idées qui invite à leur secte.

Les adeptes de Al Habachi se propagent un peu partout sur le continent européen et sur le continent américain. D'ailleurs, ils sont là bas la cause de nombreux troubles et problèmes au Canada, en Australie, en suède et au Danemark, ainsi qu'au Liban entre autre à cause de la fatwa de leur cheikh concernant la qibla, lorsqu'il a demandé qu'on la déplace vers le Nord, ce qui correspond à l'opposé de la véritable qibla, en effet le Liban se trouvant au Nord de la Mecque donc pour les habitants de ce pays, celle-ci se trouve côté sud. Qu'Allah nous protège de leur égarement !

Sur Paris, leur centre se trouve à **MARX DORMOY**. Leurs dirigeants demandent aux nouveaux adeptes d'éviter toute discussion en dehors du centre et de ne se retrouver qu'entre adeptes. En effet cette stratégie comportementale vise à l'isolement et à l'ignorance.

Et voici la liste de leurs endroits à éviter :

- **Centre Ahli sSounnah 17 rue Jean Robert 75018 Paris France**
- **Centre Ahli sSounnah 2 rue Cavé 75018 Paris France**
- **Centre Ahli sSounnah 51 bld Ornano 75018 Paris France**
- **Centre Ahli sSounnah 157 rue du Faubourg poissonnière 75009 Paris France**
- **Centre Ahli sSounnah 3 rue Henri Barbusse 94340 Joinville le Pont France**
- **Centre Ahli sSounnah 2 bis Fodéré prolongée 06300 Nice France**
- **Centre Ahli sSounnah Mosquée At-Tawbah 24 rue Bernard Délicieux 34000 Montpellier France**
- **Centre Ahli sSounnah 2 rue Hubert fisbacq 52100 St-Dizier France**
- **Centre Ahli sSounnah 21 rue Badouillère 42000 St-Etienne France**
- **Centre Ahli sSounnah 18 rue du docteur Francis Joly 35000 Rennes France**
- **Centre Ahli sSounnah 26 avenue de Toulouse 11100 Narbonne France**
- **Centre Ahli sSounnah 56 galerie Richard Wagner 30900 NîmeFrance**

- **Centre Islamique de Lausanne 10 place de la gare 1003 Lausanne/Suisse**
- **The Association of Islamic Charitable Projects 4431 Walnut street Philadelphia 19104**
- **The Association of Islamic Charitable Projects 6691 Park avenue Montreal Canada**
- **The Association of Islamic Charitable Projects 1136 N.Brookhurst Street Anaheim CA**
- **The Association of Islamic Charitable Projects 5645 Hillcoast unit 103 Houston**
- **The Association of Islamic Charitable Projects Burj Abi Haydar Mosque Bayrouth**

Description des adeptes

Les adeptes de Al Habachi se propagent un peu partout sur le continent européen et sur le continent américain. D'ailleurs, ils sont là bas la cause de nombreux troubles et problèmes au Canada, en Australie, en suède et au Danemark, ainsi qu'au Liban entre autre à cause de la fatwa de leur cheikh concernant la qibla, lorsqu'il a demandé qu'on la déplace vers le Nord, ce qui correspond à l'opposé de la véritable qibla, en effet le Liban se trouvant au Nord de la Mecque donc pour les habitants de ce pays, celle-ci se trouve côté sud. Qu'Allah nous protège de leur égarement !

Sur Paris, leur centre se trouve à Marx Dormoy. Leurs dirigeants demandent aux nouveaux adeptes d'éviter toute discussion en dehors du centre et de ne se retrouver qu'entre adeptes. En effet cette stratégie comportementale vise à l'isolement et à l'ignorance.

De plus, ils condamnent tout apprentissage religieux hors de leur quartier général. Cette conduite de recroqueville ment est une ruse pour éviter tout contact humain car cette secte craint un effondrement de leur pseudo croyance. Mais ce en oubliant ce qu'Allah ^{تعالى} a décrété :

يُرِيدُونَ لِيُطْفِئُوا نُورَ اللَّهِ بِأَفْوَاهِهِمْ وَاللَّهُ مُتِمُّ نُورِهِ وَلَوْ كَرِهَ
الْكَافِرُونَ

« Ils veulent éteindre la lumière d'Allah par leurs bouches mais Allah complètera Sa lumière en dépit de l'aversion des mécréants. »(traduction relative et approchée) Sourate 61, verset 8.

En outre, ce qui confirme l'analyse précédente, c'est qu'ils interdisent à leurs adeptes la fréquentation des mosquées tenues par autre que les leurs ; car d'après leurs dires, dans les mosquées la direction de la qibla serait faussée. Ces adeptes sont manipulés mentalement car peu savants de leur croyances, mais s'ils mettaient les dires de notre prophète ﷺ ils iraient chercher la science quelque soit l'endroit où elle se trouve. Cela serait sans importance si leur idéologie ne généraient pas des égarés enragés par la violence. Et par tout ceci c'est une vérité, ils sont violent à l'égard des autres musulmans ne pensant pas comme eux. Ainsi quiconque se contente de cette secte, périt dans l'égarement. Et celui qui tend vers la bonne compréhension de la science conformément à l'enseignement du prophète (paix sur lui) et des pieux prédécesseurs sera guidé IN CHA ALLAH.

Les Habaches sont des spécialistes de la manipulation mentale, car leur doctrine est destinée à induire en erreur les innocents. Ils font appel aux ambiguïtés pour désorienter les jeunes convertis et les débutants en langue arabe. Ils souhaiteraient fournir des réponses à des questions vicieuses alors que ces dernières n'en comportent pas. Ainsi, un mensonge peut être plus méritoire qu'une vérité bien connue. Alors que les pieux prédécesseurs, sur le conseil de

notre prophète ﷺ, ont toujours refuser toute justification rationnelle des interprétations des versets équivoques au nom de la suffisance d'une foi qui doit s'appuyer exclusivement sur la révélation « EL WAHI ». Cette est épargnée de raisonnements boiteux des aspects malveillants dont les auteurs sont les HABACHES, leur spéculation spirituelle est révélatrice d'un penchant d'une maladie du doute s'agissant de la soumission à Allah (nous y reviendrons dans le domaines de la croyance : aqida).

EXEMPLE D'ABERRATION AUTORISÉES PAR CETTE SECTE :

1. Ils font l'appel à la prière (al adhan) de manière innovée, en ajoutant la prière sur le prophète ﷺ adhan à la fin de l.
2. Ils s'acharnent à vouloir dévier la direction de la « qibla » dans toutes les mosquées sauf les leurs. Ils sont à l'origine de beaucoup de troubles aux États-Unis et au Canada, en ce qui la concerne, ils vont même jusqu'à la bouger de 180° et donc prier à l'opposé de la qibla des musulmans car pour eux la terre est un demi-cercle. Au Liban, ils attendent que les gens aient prié dans les mosquées pour constituer leurs propres groupes, ils leur arrivent de frapper certains Imams, de s'élever au-dessus d'eux et de faire des cours dans les mosquées sans aucune autorisation pour y propager leur poison. Ils y allument des conflits avec l'aide des ennemis de l'Islam avec tout ce qu'ils leur apportent.
3. Ils s'interdisent la prière avec les musulmans en groupe et à la mosquée. Ils se permettent d'utiliser l'astuce légale : ce qu'ils appellent « al hilla chariia » : par exemple, afin de justifier leur absence lors des différentes prière en commun, ils mangent de l'oignon !!! Car le prophète ﷺ a interdit l'entrée de la mosquée à toute personne ayant mangé de l'oignon ou de l'ail cru. Al Habachi a émis beaucoup de fatwas étranges où il y a la permission de contourner les lois religieuses (at-tahayoul), Al Habachi permet la vente et l'achat d'enfant libre, de ne pas donner la zakat sur les billets et pièces car la zakat ne les concerne pas mais qu'elle ne concerne que la matière or et argent. De même, il permet de prier avec des vêtements ayant des impuretés dessus (voir « Boughyatou at-talib » p.99)
4. Leur gourou leur permet les jeux d'argent et de hasard.
5. Il leur autorise l'intérêt bancaire.
6. Il ne leur interdit pas le vol des non musulmans.
7. Plus grave encore, il autorise le port de la croix dans les pays occidentaux.
8. Il permet à ses adeptes féminines de porter des jeans serrés, de se maquiller, de se parfumer en sortant de chez elles, de serrer la main aux hommes. Pour lui, il permet aussi la mixité et pour lui, la femme peut sortir de chez elle parfumée et sans HIJAB même si son mari n'en est pas satisfait.
9. Al Habachi insulte un grand nombre de compagnons, surtout Mou'awiya, la mère des croyants Aïcha, Khalid ibn Walid et d'autres. Il dit que ceux qui sont sortis contre 'Ali qu'Allah l'agrée sont morts d'une mort jahiliya (païenne). Il avertit contre le fait de rendre mécréant celui qui insulte Abou Bakr et 'Omar, tout ceci pour satisfaire et plaire aux chiïtes (voir livre « idh-har al aquida as-souniya » p.182)

Chers frères, chères sœurs, ce ne sont là que quelques exemples de leurs ignorances et de leurs pertes et le cadre ne permet pas l'étalage de toutes leurs hérésies qui font l'objet de

nombreux ouvrages.

Je vous incite donc à faire attention vous et à vos proches, car la cible préférée de ces égarés sont les jeunes et en particulier ceux qui ne maîtrisent pas la langue arabes et qui n'ont pas ou peu de base théologique sans oublier les nouveaux convertis.

Je vous prie de ne pas les aider dans leur tâche destructrice en achetant leurs calendriers qui ont pour sigle « L'ASSOCIATION DES PROJETS DE BIENFAISANCE ISLAMIQUE » ou encore « CENTRE AHLI sSOUNNAH » ou en leur faisant des dons quelque qu'ils soient (argent ou autre), ce afin qu'ils se retrouvent dans l'incapacité d'égarer d'autres innocents.

Surtout, n'engagez pas de vains débats avec eux, mais chassez-les plutôt loin de votre entourage avant qu'il ne soit trop tard.

Leurs Déviations



 *Al Ahbache et leurs croyances*

 *Al Ahbache et le respect qu'ils négligent envers les savants*

 *Al Ahbache et le soufisme*

Al Ahbache et leur Croyance

- Les habaches prétendent qu'ils suivent l'école de l'Imam Achfi'i dans le fiqh (jurisprudence) et la croyance, mais en réalité ils en sont loin, ils déforment les attributs d'Allah sans argument religieux comme l'ont fait les mou'tazila et les jahmiya.
- Dans le domaine de la foi, les habaches font partis des mourjiya et des jahmiya qui disent que les œuvres n'entrent pas dans la foi. Dons pour eux l'homme reste croyant même s'il renie sa prière et les autres piliers (voir leurs livres « ad-dalil al qawim p. 7 » et « Boughyatou at-talib p. 51 »). C'est pour cela que le fait d'appliquer les lois émises par les hommes et qui vont à l'encontre de la loi d'Allah n'est pas un acte grave. Al Habachi dit : « Celui qui ne se conforme pas à la loi d'Allah dans sa vie, qui n'accomplit aucun acte obligatoire (prière, jeûne du Ramadan, zakat, pèlerinage) et qui ne délaisse pas volontairement ce qui est interdit mais qui aurait dit une fois dans sa vie : « la illaha illallah » (il n'y a de digne d'adoration qu'Allah), celui là est musulman croyant mais on dira qu'il est croyant pécheur ». (voir son livre « ad-dalil al qawim p. 9 et p. 10 » et « boughyatou at-talib » p.51).
- Al Habachi prétend que le Coran provient de Jibril alaihi assalâm et non d'Allah. Donc pour lui le Coran n'est pas la parole d'Allah ainsi pour lui le Coran est crée comme cela est précisé dans son livre « idh-har al 'aqida as-sounniyah » p. 591.
- Les Habaches sur la question du destin sont jabryas égarés qui prétendent que c'est Allah qui aide le mécréant dans sa mécréance et que si ce n'était pas Allah, le mécréant ne pourrait mécroire (voir « an-nahj as-salim » p. 71).
- Les Habaches encouragent les gens à se diriger vers les tombes, leur demander secours en dehors d'Allah, de répondre à leurs demandes car d'après leur prétention, les morts sortiraient de leurs tombes pour secourir ceux qui le demandent puis ils y retourneraient. De même, ils permettent la demande de protection à un autre qu'Allah et ils incitent à la recherche de bénédictions à l'intermédiaire des pierres (voir « ad-dalil al qawim » p.173 et « boughyatou at-talib » p.8 et « sarih al bayan » p. 57 et p. 62). Pour eux, il est aussi permis à quelqu'un de dire : « je demande protection au messenger d'Allah contre l'Enfer ».
- Les habaches rendent authentique des hadiths faibles et inventés pour défendre leurs idées, de même, ils rendent faibles des hadiths authentiques qui vont à l'encontre de leurs idées. Ceci est prouvé dans leur livre « al mowlid an-nabawi ».
- Al Habachi croit qu'Allah n'a pas crée le monde pour une sagesse, ni a envoyé les messagers pour une sagesse et que celui qui lie un acte d'Allah avec la sagesse est mouchrik (polythéiste).
- Al Habachi rend mécréant beaucoup de savants comme Cheikh Ibn Taymiya, de plus, il a rendu obligatoire parmi les premières obligations à connaître pour chaque musulman majeur d'être convaincu de sa mécréance. Et c'est pour cela qu'il avertit avec vigueur contre ses écrits et ses livres. L'Imam ad-Dhabi est pour lui aussi très mauvais, ainsi que le Cheikh Ibn 'Abdel Wahab contre qui il profère des accusations très graves, en effet, il le traite de « criminel » « assassin » et de « mécréant ». Tout comme le Cheikh Nassiroud-dine Al Albani

(qu'Allah leur fasse miséricorde) et bien d'autres encore... (voir leur revue « manar al houda » n°3 p. 234 et d'autres ouvrages).

Par contre Ibn Arabi qui appelait à la croyance de « wahdatou el woujoud » et d'autres égarements et qui a été dénoncé par la majorité des grands savants musulmans pour sa mécréance, connaît auprès de Al Habachi un engouement et est même considéré comme « cheikh al Islam ».

De même que Al Habachi appelle à des sectes soufies comme « an-naqchabandiya et ar-rifa'ya ».

I – La croyance en Allah تعالى :

La principale croyance des habaches se résume à ce que l'on appelle « wahdatou el woujoud ».

EXPLICATION :

« Wahdatou el woujoud » : l'unité de l'identification à l'être, signifie qu'il n'y a pas de coupures entre le créateur et les créatures. Cette croyance a pour origine l'idée hindoue selon laquelle Brahmane est partout. Elle devint plus tard une composante du système de croyance chrétien et a même fini par se frayer un chemin chez les musulmans, plusieurs générations après le prophète –que la paix soit sur lui-. Lorsque les livres de philosophie en provenance de l'Inde, de la Perse et de la Grèce furent traduits durant l'âge d'or de l'empire Abasside, le concept voulant qu'Allah soit partout et en toute chose fut introduit dans les cercles philosophiques et devint le principe fondateur du credo des ordres soufis.

Finalement, le concept prit de l'ampleur avec une école philosophique du nom de mou'tazilah (Rationalistes) dont les disciples occupaient des postes clés au sein de l'administration du Calife Abasside al Mamoune (règne 813-832 PC). Avec l'assentiment du Calife, ils propagèrent à outrance cette croyance au même titre que d'autres idées biaisées contenues dans leurs écoles de philosophie. Des cours d'inquisition furent dressés dans tout l'empire et bon nombre d'érudits musulmans furent exécutés, emprisonnés ou torturés pour s'être opposés à cette philosophie.

Il aura fallu attendre que l'Imam Ahmad Ibn Hanbal (164-241 H/778-855 PC) défende fermement les croyances des érudits musulmans de la première heure : les sahabas (les compagnons du prophète ﷺ) pour que ce flot soit finalement endigué. Cette croyance commença à se propager à partir du III^{ème} de l'hégire jusqu'à nos jours. Les grands de cette croyance sont : Al Hallaj, Ibn 'Arabi, Ibn Sab'in, Telemceni, 'Abdolu Karim E l Jili, 'Abdoul Ghani En-Nabloussi et la plupart des soufis anciens et contemporains.

II – La croyance du prophète Mouhammad ﷺ :

Tout comme les soufis, ils prétendent que le prophète ﷺ n'a pas atteint le degré et l'état d'esprit des cheikhs malgré leur ferveur à célébrer la naissance (maouloud an-nabawi*) de

celui-ci ﷺ. Abou Yazid el Bostami prétend que le messenger ﷺ ignorait les sciences des hommes du tasswûf. Celui-ci prétend que ces derniers ont traversé une mer que les prophètes ainsi que notre prophète –que la paix et la bénédiction soient sur eux- se sont arrêtés à la côte. Ils croient que le messenger d’Allah ﷺ est la coupole de l’univers et que les cieux, la terre et tout ce qui existe ont été créés pour lui et qu’il est au-dessus du trône d’Allah.

Ceci est la croyance de grands maîtres en matière d’innovation, Ibn ‘Arabi et ceux qui viennent après lui.

(*) Une petite parenthèse est aujourd’hui nécessaire afin de remettre les pendules à l’heure quant à la naissance de notre prophète ﷺ. En effet, d’après le récit le plus authentique, le prophète ﷺ naquit le 12^{ème} jour du mois de Rabi’ul awwal (correspondant au 3^{ème} mois du calendrier musulman).

C’était le même jour et le même mois où il quitta ce monde, en effet, il mourut le 12^{ème} jour du mois de Rabi’ul awwal. Ce jour là, doit-il être comme un jour de joie où alors un jour de deuil ?

De plus, l’envoyé d’Allah ﷺ n’a jamais prescrit à sa communauté la glorification de sa naissance ou cette célébration commune où les gens se rassemblent. Au contraire, il y a des preuves fermes et authentiques contre cette pratique. Le prophète ﷺ a dit : « **N’exagérez pas en me flattant comme les chrétiens ont flatté le fils de Mariam. Je ne suis qu’un serviteur d’Allah. Dites donc : serviteur et messenger d’Allah.** » [sahih-ul Boukhari : vol. 4 p. 435, ch.43, hadith 645.-Darimi : vol. 2, p.320, ch. 68.] Il dit également : « **Gardez-vous bien de ne pas exagérer dans la religion car ceux d’avant vous furent détruits en raison de l’exagération dans la religion.** » [An-Nassaï vol. 5 p.268 Vol. 5, p 268, chap.207. Ibn Majah :Vol. 2, p.1008, Ch.63, hadith 3029.]

De plus, il n’a jamais été rapporté par des chaînes fermes et authentique que les quatre Califes, les compagnons du prophète ﷺ, les tabi’ines (ceux qui vécurent après les compagnons), les Imams ou les savants pieux glorifiaient le jour de la naissance de l’envoyé d’Allah ﷺ où ils se rassemblaient pour prononcer des sermons ou pour réciter des poèmes (des qasidas), en vue de commémorer sa naissance. Enfin, ils nous auraient précédés dans cette pratique si cette dernière avait été approuvée comme œuvre bonne car ils étaient les plus fervents dans leur amour pour le prophète ﷺ et sa sounna.

III – La croyance aux prétendus saints :

Ils pensent que le saint (wali) est meilleur que le prophète ﷺ. Et ceux qui les suivent pensent que le saint est l’égal d’Allah تعالی dans tous Ses attributs. Il (le saint) a donc pour eux le pouvoir de créer, de faire vivre et faire mourir. Il décide de toute chose dans l’univers. Les Habaches ainsi que les soufis ont une hiérarchie dans la sainteté : à son sommet, on trouve « el Ghaûthe » qui est celui qui dirige tout dans le monde, il est considéré comme le chef suprême de tous les mystiques rassemblant toutes les confréries. Ensuite, il y a les quatre

« aqtabs » sous-chefs qui commandent les quatre pôles (Nord, Sud, Est, Ouest) sur ordre du ghaûthe. Sous la tutelle des « aqtabs », se trouve les « abdals » suppléants. Ils sont au nombre de sept et sont chargés d'administrer les sept continents. Enfin, en bas du tableau « en-noujabâ » hommes « nobles », se partagent l'administration des villes, on trouve un « najib » par ville.

Ainsi, cet ensemble de saints internationaux « gouvernant » le monde, tient chaque nuit une assemblée dans la grotte de Hirâ afin de contempler le destin de chacun, ce en substituant à Allah Ses prérogatives de Maître des mondes et Seigneur de l'univers.

Le monde de ces prétendus saints n'est autre qu'un monde d'imagination et d'invention qui ne trouve sa place ni dans le Coran ni dans la Sounna. La notion de sainteté en Islam, est basée sur la piété, les bonnes actions, les bonnes œuvres, l'adoration complète à Allah comme

Il nous l'a enseigné ainsi que son messager ﷺ :

Le saint ne possède rien pour lui en terme de pouvoir, alors qu'en est-il pour les autres ? Allah dit dans le Coran en s'adressant à son messager ﷺ :

قُلْ إِنِّي لَا أَمْلِكُ لَكُمْ ضَرًّا وَلَا رَشَدًا ﴿٢١﴾

« **Dis : je ne possède aucun moyen pour vous faire du mal, ni pour vous mettre sur le droit chemin.** » (traduction relative et approchée) Sourate72, verset 21.

IV – La croyance au Paradis et à l'Enfer :

Ils sont convaincus que celui qui demande le Paradis est imparfait et incomplet. Il n'est donc pas permis aux saints de cheminer vers le Paradis et le demander serait incorrect. Pour eux, le véritable Paradis se trouve dans la transcendance avec Allah. Ils cessent d'exister eux même afin de ne plus faire qu'un avec Allah. Ils appellent cela *l'extinction* (al fana). En ce qui concerne l'Enfer, le fait d'échapper à celui-ci par la pratique de la religion n'est pas l'acte du parfait soufi, car la peur de l'Enfer est la nature des serviteurs d'Allah, et eux se considèrent au-dessus de cela. Abou Yazid el Boustami se vantait en clamant ses paroles : « Si je crache sur l'Enfer, je l'éteindrai. » Quant à ceux qui croient à l'unité de l'identification de l'être (cf. les habaches et leurs croyance § 1) pensent que l'Enfer est une douceur pour celui qui y entre autant que le Paradis !!! Ceci est la pensée de l'école d'Ibn 'Arabi.

V – Conclusion :

Les habaches sont une **SECTE ÉGARÉE**, qui par apparence se dit musulmane mais qui en réalité détruit l'Islam de l'intérieur. Cette **SECTE ÉGARÉE** a profité des problèmes économiques des guerres civiles ainsi que de la pauvreté et de l'ignorance pour pouvoir propager son poison et revivifier les fausses croyances que l'on croyait enterrées à tout jamais.

Les grands savants de cette époque ont contré cette secte, l'ont réfuté, rejeté et ont averti la communauté.

Cher frère, chère sœur, on ne peut qu'appeler à la vigilance et se méfier des imposteurs et des menteurs. Notre prophète ﷺ nous a informé que : « **A la fin des temps, apparaîtront des imposteurs et des menteurs qui viendront à vous avec des dires que vous n'avez jamais entendus ni vous, ni vos ancêtres. MÉFIEZ-VOUS D'EUX, et prenez garde qu'ils ne vous égarent pas** ». Il a aussi dit : « **Ce que je craint le plus pour ma communauté, ce sont les Imams qui égarent.** »

Ces imposteurs nient farouchement les attributs d'Allah cités dans le Coran et la Sounna et s'acharnent à déformer leurs sens et à les interpréter comme bon leur semble, en contradiction totale avec les écrits des savants du tafsir et de la sounna. Comme nous l'avons vu, ils s'interdisent de croire qu'Allah تعالى est au-dessus des cieux et élevé sur Son trône majestueux, et toute personne qui croit en cela et qui le dit est considéré par eux comme un « kafir » (mécréant) ! Or, ils ignorent ou font semblant d'ignorer que cet attribut est cité sept fois dans le Coran et dans presque 50 hadiths authentiques (dont une grande partie se trouve dans les sahihs de Boukhari et de Mouslim), dans les paroles de dizaines de compagnons du prophète – que la paix soit sur lui- et dans les récits et citations d'illustres Imams de l'Islam comme Abou Hanifa, Malik, Ahmad, Al Boukhari, Mouslim, Abou Daoud et tant d'autres... Ceci est cité même dans l'ancien et le nouveau testament et même dans les poèmes des auteurs de la jahilia (époque pré-islamique), qui sur ce point semble être plus illuminés que les « Habaches »...

Aussi gravement, ils affirment que le Coran n'est pas la parole d'Allah !! Mais plutôt la pensée de Jibril 'alaihi assalâm ou celle du prophète ﷺ, ravivant ainsi les croyances de la secte « al Jahmiya » que l'ont croyait à jamais enterrée.

Pour plaire à leurs frères chiites, les Habaches vont jusqu'à insulter certains compagnons du prophète ﷺ, comme Mou'awiya et ses compagnons de guerre et se rendent également coupables en affirmant que la mère des croyants Aïcha a intentionnellement contredit la parole d'Allah. On ne s'étonnera donc pas lorsqu'ils se mettent à maudire et à déclarer comme « koufars » de grands savants de notre communauté comme Cheikh Ibn Taymia, cheikh ibn Kathir, Cheikh Addhahabi, Cheikh Mouhammad Ibn 'Abdel Wahab ou des contemporains comme Cheikh Ibn Baz, Cheikh Al Albani (qu'Allah leurs soit clément) ou encore Cheikh Al'Outhaymine et bien d'autres...

LES HABACHES ET LEURS RELATIONS AVEC LE RESPECT DES SAVANTS DONT ILS NÉGLIGENT LA PLACE DANS LA COMMUNAUTÉ

Le prophète ﷺ a dit : « Celui qui prend un chemin à la recherche de la science, Allah lui facilite une voie vers le Paradis. Les anges abaissent leurs ailes (par humilité) devant le chercheur de science en signe de satisfaction de ce qu'il a fait. Tous les habitants des cieux et de la Terre jusqu'aux poissons dans l'eau prient pour l'absolution totale des péchés du chercheur de science. La supériorité du savant par rapport au dévot est égale à la supériorité de la lune par rapport aux autres étoiles. Les savants sont les héritiers des prophètes, or les prophètes n'ont laissé en héritage ni dinar, ni dirham, mais ils ont laissé la science. Celui qui la recueille a recueilli une part énorme. » Hadith rapporté par Mouslim et Abou Daoud.

C'est pourquoi à la lumière de ce hadith authentique de notre prophète ﷺ, on ne peut que s'offusquer du manque de délicatesse des propos imprimés sur le tract concernant les Habaches « conseil aux musulmans » du 27 juin 1997.

Il est donc opportun que les auteurs de cet écrit reçoivent à leur tour un conseil. En effet, il faudrait qu'ils sachent que la chair des savants est empoisonnée. En d'autres termes, celui qui se permet de critiquer un savant est semblable à celui qui a consommé un poison. Le prophète ﷺ nous déclare lui-même : « Tous les habitants des cieux et de la Terre jusqu'aux poissons dans l'eau prient pour l'absolution totale des péchés du chercheur de science. » Et lorsqu'il déclare encore que « Les savants sont les héritiers des prophètes », cela signifie bien que la médisance et les insultes prononcées à leur rencontre sont des péchés très graves, comptabilisés dans la balance de ceux qui les commettent. Cette règle sur la médisance s'applique à tous les musulmans, qu'ils soient savants ou non.

Les auteurs de ce genre d'écrit doivent réfléchir à deux fois avant d'insulter « les héritiers des prophètes » et qu'ils pensent au jour du jugement dernier, jour où ils auront les comptes de tous leurs faits, gestes et paroles.

Ils ne doivent pas oublier leurs responsabilités devant Allah ^{تعالى} pour leurs écrits. De plus le prophète ﷺ a dit : « Toutes les fois que quelqu'un accuse un homme de dévergondage ou de mécréance, ces accusations se retournent contre lui si cet homme est innocent. » Rapporté par Al Boukhari.

Seul Allah peut juger du contenu des cœurs.

On se demande d'ailleurs, quelle est cette science acquise par ces personnes pour qu'elles se permettent d'insulter en des termes aussi grossiers de grands savants anciens et contemporains qui ont consacré leurs vies à la recherche de la science religieuse. Rappelons juste ce verset dans la sourate Az-zoummar :

قُلْ هَلْ يَسْتَوِي الَّذِينَ يَعْلَمُونَ وَالَّذِينَ لَا يَعْلَمُونَ

« Dis, sont-ils équivalents ceux qui savent et ceux qui ne savent pas ? » (traduction relative et approchée) Sourate 39, verset 9.

Lorsque l'on lit les termes employés par les auteurs de cet article, il est frappant de constater qu'ils ressemblent au parlé que l'on entend habituellement dans la rue et les bas quartiers. Parlé virulent et vulgaire qui n'est autre que le reflet d'un faible niveau d'instruction et de manque de maturité intellectuelle.

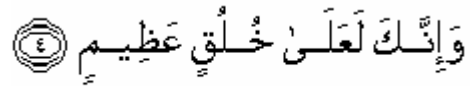
Comment peut-on accuser de mécréance de grands savants éminents, qui ont été pour la communauté source de guidée alors que les personnes qui leur nuisent à tous les niveaux sont épargnés voire oubliés ?

Plus loin, nous lisons : « ainsi, ils (les wahibites) déclarent mécréant celui qui dit « la illaha illallah Mouhammad raçulullah (il n'y a de digne d'adoration qu'Allah et Mouhammad est son messenger) mais qui n'est pas de leur espèce... » Et bien sachez pour votre gouverne personnelle, que le terme « espèce » est utilisé en biologie et non en théologie et autres écrits religieux (cf. Dict° Ency. Universelle).

Nous lisons toujours sur le même tract : « Parmi les crimes les plus graves qu'il (Mohamed Ibn Abdel Wahab*) a commis, lui et ceux qui l'ont suivi, il y a l'assassinat des gens lors de leur entrée à At-Taïf, d'une tuerie générale tant qu'ils n'ont épargné ni le vieux ni le jeune. Ils se sont mis à égorger l'enfant encore nourrisson sur la poitrine de sa mère, l'homme dans la mosquée en inclinaison ou en prosternation. Ils ont ainsi exterminé les musulmans de cette ville, ils ont pillé les biens et l'argent, ils ont jeté par terre les exemplaires des livres du Coran, des exemplaires de Al Boukhari et Mouslim et le reste des livres de jurisprudence et de hadiths dans les rues puis ils se sont mis à les piétiner. » Ce sont là des citations sans fondement historique, servant juste à dénigrer et à fomenter un sentiment de haine et de répulsion envers une partie de la oumma (communauté).

Enfin, si vous n'êtes pas d'accord avec les conclusions de ces savants, il ne vous est pas permis de les insulter de la sorte. Et si vous ne les respectez en tant que savants, respectez-les donc en tant que personnes âgées. A titre d'exemple, sachez que les cheikhs Ibn Baz et Al Albani –qu'Allah leur fasse miséricorde- lors de la parution de ce tract (27 juin 1997) étaient alors âgés de plus de quatre vingt ans !!! Quant à Cheikh Al 'Outhaymine –qu'Allah lui accorde une longue vie et fasse profiter la communauté de sa science- n'est pas moins âgé aujourd'hui. Et si d'aventure votre haine était trop forte envers eux, respectez-les donc en tant qu'êtres humains, ce serait la moindre des choses !

Notre exemple est celui du prophète ﷺ, il avait un noble caractère. Allah تعالیٰ dit dans sourate Al Qalam :



« Tu as certes un comportement d'excellence. » (traduction relative et rapprochée) Sourate 68, verset 4

Il ne s'exprimait jamais de manière grossière et pourtant, il avaient à faire à des « koufars » (mécréants), des juifs et des chrétiens qui ne l'ont épargné ni en insulte ni en médisance.

Alors ! Quelles conclusions en tirer entre musulman ?

(*) MOHAMED IBN ABDEL WAHAB-qu'Allah lui fasse miséricorde-

Il naquit en l'an 1115 de l'Hégire au Nord de Ouina (Arabie Saoudite) au Nord de Ryad. Il apprit le Coran à l'âge de dix ans. Il émigra dans le but d'acquérir la science. Il fut l'auteur de nombreux écrits concernant le Tawhid (l'unicité d'Allah), le shirk (le polythéisme), les innovations et bien d'autres. Il y eut une tentative d'assassinat à son encontre puis, il retrouva sa ville natale, où il mena un combat sans relâche contre le shirk : polythéisme et adoration des tombes.

Il prêta serment à Ibn Saoud pour appeler à Allah, ordonner le bien, interdire le mal et appliquer les prescriptions divines selon le Coran et la Sunna (pour cela, il fut traité d'ignorant, de magicien...)

De nombreux hommes se rallièrent à lui volontairement après avoir découvert la vérité. Il était patient, raisonnable et clément, la colère ne le dominait que lorsque la religion était violée et les principes de l'Islam méprisés. Il avait un profond respect pour les 'Ulamas (savants religieux) en évoquant leurs mérites. Il ordonnait le bien, interdisait le mal et ne supportait pas les bid'as (innovations religieuses). Il les réprimandait doucement en évitant la colère, la dureté, la violence sauf quand cela s'avérait nécessaire. Malgré ses qualités, les habashes ne se gênent pas pour se servir de lui comme bouc émissaire par rapport au « hadith de Nejd ».

C'est pourquoi il est temps de remettre les pendules à l'heure quant à ce hadith qui est souvent utilisé par les sectes égarées, notamment les habashes pour discréditer les gens du tawhid (unicité). Rappelons tout d'abord l'énoncé de ce hadith : le prophète ﷺ a dit : « Ô Allah ! Accorde tes bénédictions au gens de Chaam, ô Allah ! Accorde tes bénédictions sur notre Yémen. » Les gens dirent et sur notre Nejd ! Le prophète ﷺ a dit : il s'y produira (dans le Nejd) un tremblement de terre, des épreuves, tourments et de là apparaîtra la corne du diable. »

Rapporté par Al Boukhari [livre du jugement, chap. »le désordre viendra de l'Est]

Ce hadith a été délibérément mal compris par certains groupes de gens dans le but de propager leur égarement et de tromper les musulmans ignorants. C'est par des recherches et des investigations en examinant les travaux de grands savants que nous découvrons que ce hadith ne se réfère pas au Nejd bien connu de nos jours, en Arabie Saoudite mais à l'Iraq. De nombreux savants ont mentionné que ce hadith se réfère à l'Iraq comme Al Khattabi, Al

Kirmani, Al Ayni, An Nawawi, Ibn Hajar qu'Allah leur fasse miséricorde.

Entre parenthèses, cet exposé a pour objectif de répondre aux ignorants mal intentionnés et non pas dénigrer l'actuel Iraq. Ainsi la généralité du hadith se rapporte à la fitna venue de l'Est. Al Boukhari cite ce hadith dans le chapitre « l'affliction viendra de l'Est. »

D'après Abou Saalim, le prophète ﷺ se mit debout sur le minbar et indiqua la direction de l'Est et dit : « **l'affliction est là ! d'où apparaît la corne du diable** » où il aurait dit « **la corne du soleil** ».

D'après Ibn Omar, j'ai entendu le messenger d'Allah ﷺ dire alors qu'il était tourné vers l'Est : « **L'affliction est là ! Quand apparaîtront les cornes du diable.** »

Le hadith du Nejd cité plus haut [des hadiths similaires ont été rapportés dans sahih Muslim volume 4 n°6938 et d'autres ayant le même sens volume 1 n°83]. En effet on remarque que la plupart des premières épreuves et tourments sont venus de l'Est et la plupart en Irak même.

Ibn Hajar après avoir cité les paroles de Al Khattabi explique le sens de « quarn » : « ... et d'autres ont dit que les gens de l'Est étaient incrédules à cette époque et le messenger d'Allah – paix sur lui- nous a informé que des épreuves et des épreuves et des tourments viendraient de cette direction. Il y aura les causes de la scission d'entre les rangs parmi les musulmans et c'est ce que le diable aime et ce dont il se délecte. De même, les innovations apparaîtront de cette direction ». [Fath Al bari 13/58 : commentaire du hadith du Nejd]

L'Imam An-nawawi mentionne qu'une grande épreuve apparaîtra de l'Est : c'est l'épreuve du dajjal (charh sahih Muslim 2/29). Des innovations apparaîtront de l'Est et plus particulièrement de l'Irak, beaucoup parmi les premières sectes déviantes en sont issues parmi elles, les Qadariyyah, les Jahmiyyah et leurs déviés...

Le hadith, dans sahih Muslim (4/105 n°6943), en témoigne : Salim Ibn 'Abdillah ibni Omar a dit : « Ô gens de l'Irak, comme est étrange ce que vous demandez à propos des péchés mineurs alors que vous commettez les grands péchés ! (le meurtre de Al Houssein), j'ai entendu mon père dire qu'il a entendu le messenger ﷺ d'Allah dire en montant la direction de l'Est : « **certainement, les troubles viendront de ce côté d'où apparaîtront les cornes du diable.** »

Mais ce hadith ne peut être compris sans une approche linguistique du mot « Nejd ». En effet, le terme « Nejd » signifie HAUTEUR, TERRE ELEVEE. Ici, les Arabes se réfèrent à des terres élevées connu comme Nejd et « Nejd Quarnou shaytan »(Nejd cornes du diable), cité dans le hadith désigne l'un d'entre eux. Une des régions les plus communément désignée par le Nejd à cette époque était la région correspondante à l'actuelle Iraq. On en conclut donc que le Nejd pour les gens vivants à Médine est à l'Est : ce serait donc l'Iraq.

Ibn Hajar dit : « Al Khattabi a dit : « Le Nejd pour les gens de Médine, c'est le désert de l'Irak et sa région, c'est à l'Est des gens de Médine. La compréhension classique du terme Nejd est « terre élevée » en opposition au terme « al ghawr » qui est plus bas. Ainsi, Tihaamah (la plaine côtière au Sud et Sud-Ouest de la péninsule arabe) est entièrement al ghawr et Mekka est située dans le Tihaamh ». (cf. Fath Al bari 15/58-59 ; Al Hafidh approuve ces dires

dans son commentaire de Sounnan At-tirmidhi (10/314 n°4212)

LES DIFFÉRENTES NARRATIONS DU HADITH :

Les différentes narrations du hadith du Nejd ne laissent pas de doute sur ce à quoi il fait référence :

Hadith 1. Le hadith d'Ibnou Omar-qu'Allah soit satisfait de lui- : « **Ô Allah, accorde tes bénédictions sur Médine, accorde Tes miséricorde sur Mekka, accorde Tes bénédictions sur le Chaam, accorde Tes miséricordes sur le Yémen, accorde Tes bénédictions selon Ta mesure.** » Une personne dit : « **Et sur le Nejd ?** » Il se tourna vers lui et dit : « **Il s'y produira tremblements de terre, épreuves et tourments et y apparaîtra la corne du diable.** »

Hadith 2. Le hadith d'Ibnou Omar-qu'Allah l'agrée- où le messenger d'Allah ﷺ pria le fajr et se tourna vers les gens et dit : « **Ô Allah, accorde Tes bénédictions sur notre Médine, Ô Allah, accorde Tes bénédictions selon Ta mesure, Ô Allah, accorde Tes bénédictions sur notre Chaam et sur notre Yémen.** » Et une personnes dit : « **Et le Nejd, ô messenger d'Allah ?** » Il se tourna vers lui et dit : « **De là sortiront les cornes du diable, les épreuves et les tourments qui viendront comme des montagnes par vagues** ».

Ce hadith peut être considéré comme le même que le hadith numéro 1, mais on peut voir une légère différence dans les termes. Allah est plus savant.

Hadith 3. Le hadith d'Ibnou 'Abbas où le prophète ﷺ dit : « **Ô Allah, accorde Tes bénédictions sur notre Chaam et sur notre Yémen** » et une personne parmi les gens dit : « **Ô prophète d'Allah, et le Nejd ?** » il dit : « **il y aura la corne du diable, les épreuves et les tourments viendront comme les montagnes par vagues et la dureté est dans l'Est.** »

LES VERTUS DE BANIS TAMIM :

Les « bani Tamim » constituent la majorité des gens du Nejd qui est en Arabie Saoudite. Ce chapitre fait plus particulièrement allusion à la tribu dont sont issus de nombreux savants de AHL SOUNNA WAL JAMA'A et parmi eux le Cheikh Al Islam Mohamed Ibn Abdel Wahab, car certaines sectes et en particulier les Habaches se permettent d'utiliser ce hadith afin de dénigrer les savants !!

Ils prétendent que « la corne du diable » citée dans ce hadith fait allusion au Cheikh al Islam. Quant aux mérites attribués aux arabes en général, ils impliquent forcément les Nédjéens car ce sont des arabes.

Le hadith de sahih al Boukhari rapporté par Abou Horeira au sujet duquel Ibn Hajar al Asqalani a dit : « ce hadith contient une mention claire de la supériorité et de l'excellence

des Bani Tamim ».(Fath al Bari 5/217)

« J'aime les gens de la tribu des Bani Tamim depuis que j'ai entendu le messager d'Allah – paix sur lui- dire à leur propos : « **ces gens résisteront contre le dajjal (le faux messie)** » .
Quand la sadaqa (l'aumône) est venue de cette tribu, le messager ﷺ a dit : « **ceci est la sadaqa de nos parents.** » Aïcha avait une esclave de cette tribu, et le prophète ﷺ a dit : « **Affranchis-la car elle fait partie des descendants d'Isma'il.** »

On trouve le hadith d'Ikrimah d'après un compagnons rapporté dans le Musnad de l'Imam Ahmad :

« Ne dites rien sur les Bani Tamim sauf de bonnes choses, car se sont ceux qui combattront le plus vigoureusement le dajjal. »

Al Haytami a dit : « les narateurs de cette chaîne sont ceux du sahih. »

Et il n'est pas étonnant que les Bani Tamim soient les plus sévères contre le dajjal car l'outil qui est demandé pour le combattre n'est plus ni moins qu'une croyance ferme et authentique ainsi qu'une science bénéfique.

Louanges à Allah, aujourd'hui de nombreux savants de la péninsule arabique sont issus des plus nobles et des plus compétents des savants de cette terre parmi les sahabas, les tabi'ines (les compagnons et la génération qui a suivi ces derniers) et certainement qui les devance tous c'est notre prophète ﷺ.

Et aujourd'hui, on constate que l'invocation du prophète ﷺ a été exaucée et engendra la bénédiction sur le Chaam (correspond à l'actuel Syrie, Liban, Palestine et Jordanie et le Yémen). Le meilleur pays en tout temps n'est-il pas celui qui recèle le plus grands nombre de savants, les plus versés dans la tradition prophétique ? Et le pire des pays n'est-il pas celui qui compte le moins de savants, le plus d'ignorants innovateurs, associateurs les moins attachés à la tradition prophétique et à la conduite des Salafs Salih (pieux prédécesseurs) ? Ceci ne veut pas dire pour autant que l'Irak ne connut pas de nombreux savants et Imams comme Hassan Al Basri, l'Imam Abou Hanifa, l'Imam Ahmad ibnou Hanbal, al Khatib, Ibn Jawzi et beaucoup d'autres... Mais l'Irak a toujours été un foyer de troubles et de conflits et les musulmans y ont toujours subis calamités après calamités : le conflit déclenché par les Jahmiyyas, les mou'tazillas, les soufis innovateurs...(sectes égarées, la bataille du chameau, la guerre du siffin, l'assassinat de 'Ali, de Houssein ibnou 'Ali et ses enfants et la prétention de prophétie par al Mokhtar ibnou abi 'Oubeyd et d'autres évènements indénombrables. Toutes ces réponses confirment bien que le « Nejd » cité dans les hadiths renvoie à la région célèbre connue sous ce nom à l'époque du prophète que la paix soit sur lui, c'est à dire l'Irak et non à EL MASSA IL ELLATI KHALAFA FIHA l'actuelle Arabie Saoudite.

QUELQUES OUVRAGES DU CHEIKH AL ISLAM MOHAMAD IBN ABDIL WAHAB :

- KITAB AT-TAWHID (le livre de l'unicité)

- KASHF ASH-SHUBUHAT (dissipation des ambiguïtés)
- AL OUSSOUL ATH-THALATHA (les trois principes fondamentaux)
- MUKHTASAR AS-SIRA AN-NABAWIYA (résumé de la vie du prophète que la paix soit sur lui)
- RASSOULOULLAH AHLA EL JAHILIYA (questions à propos desquelles le prophète ﷺ a contredit les païens) ou connu sous le nom de « questions de paganisme)

Al Ahbache et le Soufisme

Les Habaches prétendent et tous ceux qui leur ressemblent que leur voie (tariqa) provient directement du Coran et de la Sounna et quand on les interroge sur leurs pratiques, ils vous répondent pour leur défense que ceux qui les interrogent n'ont rien compris au soufisme et que selon eux, le prophète ﷺ était lui-même soufi. Le prophète ﷺ, tout en ayant une vie spirituelle importante et exemplaire n'a jamais occulté les bienfaits licites de ce bas-monde. De plus, de son vivant, il a toujours combattu le polythéisme et à sa mort, il interdit que l'on prenne sa tombe comme mausolée et lieux de culte.

Le soufisme est en réalité un océan putride qui a hérité des anciennes croyances idolâtres, mécréantes ainsi que les doctrines indiennes, persanes, grecques, de sectes occultes, d'innovations et de révélations démoniaques.

On trouve dans le soufisme toutes les croyances profanes pouvant venir de n'importe quel esprit. Il divinise les créatures en rendant toutes choses existantes à travers Allah تعالى, ce qui équivaut au polythéisme. C'est la différence entre celui-ci et le bel Islam.

L'Islam découle de deux sources, le Coran et la Sounna selon la compréhension des pieux prédécesseurs d'où nous tirons les règles de foi, de croyance, de législation, de comportement et de bonne manière. Par contre, les sources des soufis émanent de la soit disant révélation des saints, de leurs soit disant clairvoyances concrétisées par des rêves où ils rencontrent des morts et aussi la plus noble rencontre avec «El Khadir» (le verdoyant) [cf. Coran sourate la caverne]. En plus de ces rencontres supra-naturelles, les regards de leurs saints contemplent la table gardée (al lawh el mahfoud) auprès d'Allah où inscrit le destin de chacun, sans oublier les révélations de certaines personnes qu'ils nomment esprits et des rêves.

L'Islam est une religion unique alors que les habaches ainsi que les soufis prétendent que les chemins qui mènent à Allah تعالى, sont aussi nombreux que les êtres humains. C'est pour cela que chaque cheikh (celui des habaches, rappelons-le se nomme 'Abdoullah El Harari dit El Habachi) a son propre chemin, sa manière d'éduquer, de donner des invocations bien précises, des adorations bien spécifiques à leurs disciples. Avec ce désordre, la communauté des croyants se retrouve avec des milliers de confréries (zawiya).

Alors qu'en réalité le chemin menant auprès d'Allah تعالى est celui que le prophète – que la paix soit sur lui- a tracé dans sa Sounna authentique claire de jour comme de nuit qui se concrétise dans son suivi.

Leurs disciples refusent tout débat sur ordre de leur cheikh qui a une emprise totale sur eux. Leur seule réponse est que nous ne nous attachons qu'aux aspects extérieurs de notre religion et qu'eux ont le monopole des aspects intérieurs et profonds du cœur. Prennent-ils les croyants pour des incrédules, alors que le secret des cœurs n'appartient qu'à Allah تعالى et non pas à leurs soi-disant saints qui prétendent connaître le mystère de ceux-ci.

Croyants et croyantes, vous qui suivez la religion de la rectitude, qui leur a donc conféré cette

autorité et notoriété de « Saint » ?

Ils prétendent être les amis intimes d'Allah ^{تعالى}, alors que ses réels amis sont ceux qui ne sortent pas de Ses enseignements ni ceux de Son prophète ^ﷺ selon la compréhension des pieux prédécesseurs.

Non contents de s'égarer eux même, ils égarent les autres en inventant des invocations pernicieuses qui portent préjudice à la communauté...

Al Aquida Sahiha, Le Remède



Al Aquida Sahiha, Le Remède



En effet, le seul péché qui ne mérite aucun pardon de la part de notre Créateur est le polythéisme auquel les HABACHES nous invitent par l'intermédiaire de l'invocation des morts. Allah Le Très Haut dans le Coran ne dit-il pas en s'adressant à son messager (paix sur lui) :

قُلْ إِنِّي لَا أَمْلِكُ لَكُمْ ضَرًّا وَلَا رَشَدًا ﴿٢١﴾

« **Dis : je ne possède aucun moyen pour vous faire du mal, ni pour vous mettre sur le droit chemin.** » (traduction relative et approchée) Sourate 72, verset 21.

Ils prétextent un rapprochement avec le Très Haut par l'intermédiaire des défunts alors qu'Allah nous a bien dit :

وَقَالَ رَبُّكُمْ ادْعُونِي أَسْتَجِبْ لَكُمْ

« **Et votre Seigneur dit : Invoquez Moi, Je vous répondrai.** » (traduction relative et approchée) Sourate 40, verset 60.

Et il ne nous a pas dit « invoquez-moi par l'intermédiaire des morts. La relation créateur-créature en Islam ne demande aucun intermédiaire, c'est une relation directe et pure, pour preuve, ce verset que le croyant répète 17 fois au minimum lors de ses prières quotidiennes :

إِيَّاكَ نَعْبُدُ وَإِيَّاكَ نَسْتَعِينُ ﴿٥﴾

« **C'est Toi (Seul) que nous adorons et c'est de Toi (Seul) que nous implorons le secours.** » (traduction relative et approchée) Sourate 1, verset 5.

Ainsi, les morts, quelque ait été leur degré de piété sur cette terre ne peuvent plus rien pour leur propre personne et encore moins pour autrui. De plus, comment adorer son Seigneur si nous le connaissons mal ?

Ô Musulman, toi qui adore ton Créateur et te prosterne devant Lui tout en disant : « Gloire à mon Seigneur le Très-Haut », connais-tu le sens de Très-Haut ?

1. Allah s'est élevé au-dessus du trône, cela signifie-t-il qu'il est au-dessus des cieux ?

Un point sensible dans la croyance « 'aqida » que les habashes s'obstinent à déformer concerne l'élevation d'Allah au-dessus des cieux. Ils s'entêtent à nier un des principaux attributs d'Allah qui est : « Al 'ALI : Le Très-Haut ».

Bien sûr, Allah nous a informé qu'il est au-dessus des cieux, Il nous dit :

﴿ ۱۱ ﴾ **ءَأْمِنْتُمْ مِّنْ فِي السَّمَاءِ أَنْ يَخْسِفَ بِكُمْ الْأَرْضَ فَإِذَا هِيَ تَمُورُ**

« **Êtes-vous a l'abri que Celui qui est au-dessus * du ciel vous enfouisse en la terre** »
(traduction relative et approchée) Sourate67, verset 16

(*) Souvent, on retrouve dans les traductions du Coran en français du verset ci-dessus « celui qui est au ciel » et non « celui qui est au-dessus du ciel ».

Dans le contexte religieux, la particule « fi » accompagné du mot « as-sama » (le ciel) est traduite par « au-dessus du ciel » car il y a une notion d'élevation d'Allah au-dessus de toutes les créatures. Enfin, cette particule utilisée avec un autre mot est communément traduite par « au » ou « dans ». Cette règle est valable pour tous les versets similaires qui se rapportent à Allah (cf. Commentaire de la 'aqida Tahaouiya de Abi Al 'Iz El Hanafi p286).

Allah nous a informé que les choses montent vers Lui.

Il a dit :

﴿ ۱۱ ﴾ **ءَأْمِنْتُمْ مِّنْ فِي السَّمَاءِ أَنْ يَخْسِفَ بِكُمْ الْأَرْضَ فَإِذَا هِيَ تَمُورُ**

« **Les anges ainsi que l'esprit montent vers Lui en un jour dont la durée est de cinquante mille ans.** » (traduction relative et approchée) Sourate 70, verset 4.

Allah dit aussi :

﴿ ۱۱ ﴾ **إِذْ قَالَ اللَّهُ يَعْيسَىٰ ابْنُ مَرْيَمَ لَا تَهْزُبَنِي إِنِّي مُتَوَفِّيكَ وَرَافِعُكَ إِلَيَّ**

« (Rappelle-toi) qu'Allah dit : « **O Issa, certes, je vais mettre fin à ta vie terrestre et t'élever vers Moi.** » (traduction relative et approchée) Sourate 3, verset 55.

Y a-t-il des preuves dans la sououna ?

1. Le prophète ﷺ a dit : « *Quand Allah a créé les créatures, Il a écrit dans un livre, celui-ci est avec Lui au-dessus du trône : Ma miséricorde a devancé Ma colère.* » Rapporté par Mouslim (kitab at-tawba hadith n°14)

2. Al Boukhari rapporte aussi dans son livre authentique (sahih) que Zainab bint Jahch disait au prophète ﷺ : « *Celui qui m'a mariée avec toi c'est Le Tout Miséricordieux au dessus de son trône.* ».

Ibn khouzeyma dans son livre du tawhid (l'unicité d'Allah) ainsi que Tabarani dans Al Mou'jam Al Kabir et Al Bayhaqi (majmaâ 1/86) raorient dans un long hadith d'après Ibn Masaoud (qu'Allah l'agrée) que le prophète ﷺ a dit : « *... et Allah est au dessus du trône.* »

Est-ce qu'on a le droit de dire où est Allah ?

Oui, on a le droit de dire où est Allah. La preuve est tirée du hadith suivant : Mou'awiya Ibn Al Hakam (qu'Allah l'agrée) a ramené une esclave au prophète ﷺ qu'il voulait affranchir. Le prophète ﷺ a demandé à l'esclave « *Où est Allah ?* » L'esclave répondit : « *au-dessus du ciel.* » Le prophète lui demanda : « *Qui suis-je ?* » Elle répondit : « *Tu es le messenger d'Allah.* » Et le prophète ﷺ de dire : « *Libère-la car c'est une croyante.* » Rapporté par Muslim sous le n°537.

Quand on évoque Allah, a-t-on le droit de montrer du doigt le ciel ?

C'est ce qu'a fait exactement notre prophète ﷺ le jour de 'Arafat, l'année du pèlerinage d'adieu. La majorité des compagnons étaient présents (environ cent mille pèlerins).

Au milieu de ce rassemblement historique, le prophète ﷺ a dit : « *Est-ce que j'ai transmis le message ?* » Les compagnons ont répondu : « *oui* »- « *Est-ce que j'ai transmis le message ?* » Ils ont répondu : « *oui* » « *Est-ce que j'ai transmis le message ?* » Ils ont répondu : « *oui* ».

A chaque fois, il disait : « *Ô Allah! Sois témoin.*» Et il montrait de son doigt le ciel* puis le dirigeait vers les gens.

Long hadith selon Jaber-qu'Allah l'agrée- rapporté par Muslim sous le n°1218.

(*)L'être humain quand il s'adresse à son créateur se sent poussé par la prime nature à chercher le haut et diriger son regard vers le ciel, mais, il est aussi prouvé par expérience qu'à l'approche de catastrophes naturelles, les animaux crient et lèvent la tête vers le ciel.

Parce que adorer son Créateur, c'est d'abord le connaître, car Allah dit :

فَاعْلَمْ أَنَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ

« **Sache (apprends) qu'il n'y a de digne d'adoration qu'Allah.** » Traduction relative et approchée). Sourate 47, verset 19.

Conformément à ces paroles, l'Imam El Boukhari a réservé dans son livre authentique (sahih) un chapitre intitulé : LA CONNAISSANCE AVANT LA PAROLE ET L'ACTE tome 1, p 45

Le sens de « Très-Haut » c'est qu'Allah est non seulement au-dessus de ce qu'on Lui associe en raison de Ses Noms et Ses Attributs qui sont de toute perfection (c'est la description (wafs) qu'Allah a donné de lui-même, également celle qu'en a faite Son envoyé Mouhammad –que la paix soit sur lui- et cela sans déformation “tahrif”, sans s'interroger sur le comment “takyif”, ni négation “ta'til” et sans recourir à des comparaisons “tamthil”) mais aussi qu'IL EST LUI-MÊME AU-DESSUS DES CIEUX. Ceci est prouvé dans le Coran et la Sounna authentique et par l'unanimité des Salafs (ce sont les compagnons “sahabas”, ceux qui les ont suivis “tabi'ines” et ceux qui ont suivis ces derniers “tabi'tabi'ines”) appartenant aux trois premières générations et qui reçurent les éloges du messenger d'Allah ﷺ.

Le Très-Haut s'est décrit Lui-Même dans son livre sacré et les différents prophètes ont accepté cette description qu'Il s'est fait de lui-même sans se poser de questions et avec soumission. Allah Lui-Même utilise expressément le terme de “MAIN”, de “PIED”, de “VISAGE” et “D'OEIL”.

LES DEUX MAINS, LES DEUX YEUX, LE VISAGE, LE PIED... SONT DES ATTRIBUTS D'ESSENCE (siffat adhat) D'ALLAH QUI NE RESSEMBLE PAS A CEUX DE SES CRÉATURES.

Les deux mains :

Allah a dit à Satan (Iblis) :

قَالَ يٰٓإِبْلِيسُ مَا مَنَعَكَ أَنْ تَسْجُدَ لِمَا خَلَقْتُ بِإَيْدِي

« (Allah) lui dit : **Ô Iblis, qu'est-ce qui t'a empêché de te prosterner devant ce que j'ai créé de Mes deux mains.** » (traduction relative et approchée) Sourate 38, verset 75.

Remarque : Le fait d'expliquer la main par la puissance est une déformation et surtout une altération du texte (tahrif). En plus, il n'y a aucun texte tiré du Coran et de la Sounna authentique qui justifie cela.

Les yeux :

Allah a dit a Moussa :

وَأَلْقَيْتُ عَلَيْكَ مَحَبَّةً مِّنِّي وَلِتُصْنَعَ عَلَى عَيْنِي ﴿٣٩﴾

«...*Et j'ai répandu sur toi une affection de Ma part, afin que tu sois élevé sous Mon œil.* »
(traduction relative et approchée) Sourate 20, verset 39.

Le pied :

Le prophète ﷺ a dit : « *Les damnés ne cessent d'être jetés dans l'Enfer et l'Enfer de dire : "Y en a-t-il encore ? jusqu'à ce que le Seigneur Tout-Puissant y pose son pied..."*. Rapporté par El Boukhari et Mouslim.

PREUVES DANS LE CORAN ET LA SOUNNA :

Allah a dit :

لَيْسَ كَمِثْلِهِ شَيْءٌ ﴿٣٥﴾

« *Il n'y a rien qui Lui ressemble...* » (traduction relative et approchée) Sourate 42, verset 11.

On retrouve ici une négation globale qui consiste à nier une fois pour toute la possibilité de se représenter Allah par comparaison avec une de Ses créatures.

Exemple :

لَمْ يَلِدْ وَلَمْ يُولَدْ ﴿٣﴾

« *Il n'a jamais engendré, n'a pas été engendré non plus.* » (traduction relative et approchée)
Sourate 112, verset 3.

لَا تَأْخُذُهُ سِنَةٌ وَلَا نَوْمٌ ﴿٢٥٥﴾

« *Ni somnolence, ni sommeil le saisissent.* » (traduction relative et approchée) Sourate 2, verset 255.

AFFIRMATION DE TAILLE :

Allah a dit :

وَهُوَ السَّمِيعُ الْبَصِيرُ ﴿١١﴾

« *Et c'est l'audient, le clairvoyant.* » (traduction relative et approchée) Sourate 42, verset 11.

Elle consiste à affirmer l'existence en Allah d'une pluralité d'attributs :

Affirmation que de chaque nom d'Allah découle un attribut (siffat).

Exemple :

Allah porte le nom de « sami' » (l'audient) et Allah entend réellement.

Affirmation qu'Allah agrée, s'étonne, rit, se met en colère...

Allah dit :

رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُمْ وَرَضُوا عَنْهُ

« Allah les a agréés et ils ont agréé Allah. » (traduction relative et approchée) Sourate 5, verset 119.

Allah se met en colère :

وَمَنْ يَقْتُلْ مُؤْمِنًا مُتَعَمِّدًا فَجَزَاءُ لَهُ جَهَنَّمُ خَالِدًا فِيهَا
وَوَغَضِبَ اللَّهُ عَلَيْهِ وَلَعَنَهُ وَأَعَدَّ لَهُ عَذَابًا عَظِيمًا ﴿٩٣﴾

« *Quiconque tue volontairement un croyant aura l'Enfer comme châtement et il y demeurera éternellement, Allah l'a frappé de Sa colère, l'a maudit et lui a préparé un énorme châtement.* » (traduction relative et approchée) Sourate 4, verset 93.

Allah se réjouit :

« *Oui, Allah éprouve plus de joie (farah) lorsqu'un de Ses serviteurs revient à Lui (tawbah)...* » Rapporté par El Boukhari et Mouslim.

Allah rit :

Le prophète ﷺ a dit : « Allah se rit (*yadhak*) de deux hommes dont l'un tue l'autre alors que tous les deux entreront au Paradis. » (Car celui qui a tué n'était pas musulman, puis l'est devenu plus tard.) Rapporté par El Boukhari et Mouslim.

Allah descend vers le ciel le plus bas :

Le prophète ﷺ a dit : « Notre Seigneur descend (*yanzil*) vers le ciel le plus proche de la terre dans le dernier tiers de chaque nuit. Il dit alors : « qui M'invoque, je l'exauce! » Rapporté par El Boukhari et Mouslim.

Allah s'étonne (1) :

Le prophète ﷺ a dit : « Allah s'étonne (1) de la désespérance de Ses serviteurs... » Hadith authentifié par cheikh al Albani qu'Allah lui fasse miséricorde.
(1) C'est un étonnement qui ne vient pas après une ignorance, C'est un étonnement de satisfaction.

Affirmation qu'Allah parle d'une parole réelle :

Allah parle quand il veut, (un ordre, un conseil, ou une information...) et cette parole est de lettres et de voix qui ne ressemblent pas aux voix des créatures.

Explication de la profession de foi al wassitiya d'Ibn Taymiya par cheikh al 'outhaymine 1/419.

Allah a dit :

وَنَدَيْنَاهُ مِنْ جَانِبِ الطُّورِ الْأَيْمَنِ وَقَرَّبْنَاهُ نَجِيًّا

« Nous l'appelâmes du côté droit du mont Sinai et le fîmes approcher comme un confident. » (traduction relative et approchée) Sourate 19, verset 52

Le prophète ﷺ a dit : « Allah dira : Ô Adam ! Et lui de dire : Me voici tout à ton service ! Il (Allah) l'appellera d'une voix : Allah t'ordonne d'envoyer une partie de tes descendants en Enfer. » Rapporté par Al Boukhari et Mouslim.

Et le Coran qu'on récite est la parole d'Allah dans ses lettre et ses sens. Allah a réellement parlé pour faire descendre le Coran, il est incréée (voir Wassitiya d'Ibn Taymiya).

Exemple de négation :

Certaines sectes égarées (comme les Ahaches) ont nié certain attributs qu'Allah s'est attribué Lui-même (Mou'tazilites, Ach'arites, Matouridites...) : elles ont nié qu'Allah se met en colère alors qu'Allah qui se connaît mieux que quiconque a dit dans le Coran :

وَمَنْ يَقْتُلْ مُؤْمِنًا مُتَعَمِّدًا فَجَزَاءُ لَهُ جَهَنَّمُ خَالِدًا فِيهَا
وَعُذِيبَ اللَّهِ عَلَيْهِ وَلَعْنَهُ وَأَعَدَّ لَهُ عَذَابًا عَظِيمًا ﴿٩٣﴾

« *Quiconque tue volontairement un croyant aura l'Enfer comme châtiment et il y demeurera éternellement, Allah l'a frappé de Sa colère, l'a maudit et lui a préparé un énorme châtiment.* » (traduction relative et approchée) Sourate 4, verset 93.

Ces sectes ont dit qu'Allah ne se réjouit pas, alors que dans un hadith « Allah se réjouit certainement du repentir de son serviteur quand il revient à Lui. » Rapporté par Al Boukhari et Mouslim.

Qu'Allah ne laisse pas dévier nos cœurs après qu'Il nous ait guidé, comme ils ont dévié leurs cœurs.

Y a-t-il des preuves dans le Coran qu'il ne faut pas comparer Allah à Ses créatures ?

Il est sûr –par la révélation et la raison- qu'Allah ne ressemble pas à ses créatures alors il ne faut ni recourir à des comparaisons ni à dire comment Il est.

Allah a dit :

لَيْسَ كَمِثْلِهِ شَيْءٌ

« *Il n'y a rien qui Lui ressemble...* » (traduction relative et approchée) Sourate 42, verset 11.

وَلَمْ يَكُنْ لَهُ كُفُوًا أَحَدٌ ﴿٤﴾

« *Et nul n'est égal à Lui.* » (traduction relative et approchée) Sourate 112, verset 4.

فَلَا تَجْعَلُوا لِلَّهِ أَنْدَادًا

« *Et ne Lui chercher pas des égaux.* » (traduction relative et approchée) Sourate 2, verset 22.

فَلَا تَضْرِبُوا لِلَّهِ الْأَمْثَالَ

« *N'attribuez donc pas à Allah des semblables.* » (traduction relative et approchée) Sourate 16, verset 74.

Al Qadim est il un nom d'Allah ?

Tout comme les chrétiens qui ont nommé Allah le père, certaines sectes ont attribué à Allah le nom de « Al Qadim » : nom qui n'existe ni dans le Coran ni dans la Sounna. Al Qadim signifie l'ancien : ce terme n'existe pas dans les plus beaux noms d'Allah comme l'ont indiqué les savants. Cependant, beaucoup de dialecticiens l'ont utilisé afin d'affirmer l'existence d'Allah avant toute chose. Il suffit de mettre à sa place le nom d'Allah : le premier comme le Très-Haut a dit :

هُوَ الْأَوَّلُ وَالْآخِرُ

« *C'est Lui Le Premier et Le Dernier.* » (traduction relative et approchée) Sourate 57, verset 3.

Ainsi, les noms d'Allah ^{تعالى} sont fixés par les textes religieux, par conséquent, il n'est pas permis d'attribuer un nom à Allah ^{تعالى} excepté s'il est dans le Coran ou dans la Sounna authentique.

Allah a dit :

وَلِلَّهِ الْأَسْمَاءُ الْحُسْنَىٰ فَادْعُوهُ بِهَا وَذَرُوا الَّذِينَ يُلْحِدُونَ فِي أَسْمَائِهِ

سَيُجْزَوْنَ مَا كَانُوا يَعْمَلُونَ ﴿١٨٠﴾

« *C'est à Allah qu'appartiennent les noms les plus beaux. Invoquez-le par Ses noms sans vous soucier de ceux qui là-dessus dévient : ils seront rétribués pour ce qu'ils ont fait.* » (traduction relative et approchée) Sourate 7, verset 18.

Pourquoi certaines sectes se sont égarées quant aux attributs d'Allah ?

Parce qu'au lieu de partir de ce qu'Allah ^{تعالى} nous a fait connaître de Lui-même dans le Coran et dans la Sounna authentique, ils ont suivi la voie des philosophes (grecs, indiens...). Ils ont

soumis Allah ^{تعالى} à une théorie d'Aristote ; celle du jawhar (substance) et de Al Arad (ce qui advient de la substance telles les odeurs, les saveurs, les mouvements...) voir par exemple le traité de croyance de An-nassafi.

Celui qui étudie l'histoire de l'Islam découvre que le plus grand courant qui a percé le dogme musulman et s'est mélangé avec lui en laissant des traces indélébiles, c'est le courant philosophique grec.

Et bien entendu, quand les musulmans ont hérité de la philosophie grecque, la théorie aristonienne de Al Jawhar (substance) wal Arad (ce qui advient de la substance) ainsi que d'autre théorie provenant de polythéistes et ont juxtaposé ces théories à leur dogme religieux, les voies se sont ramifiées et ils en sont venus à diverger à propos du Coran, et même à s'opposer à celui-ci.

Allah a dit :

وَإِنَّ الَّذِينَ اٰخْتَلَفُوا فِي الْكِتَابِ لَفِي شِقَاقٍ بَعِيدٍ ﴿١٧٦﴾

« ... et ceux qui s'opposent au sujet du livre sont dans une profonde divergence. »
(traduction relative et approchée) Sourate 2, verset 176.

Cette alliance avec les philosophes polythéistes a été poussée loin au point que certaines sectes ont donné au philosophe la prééminence sur le prophète ﷺ tels les adeptes d'Al Farabi, Mubashir ibn Ftik et les adeptes d'Ibn Arabi : sectes soufis qui ont donné la prééminence du Wali (ami de Dieu) sur les prophètes et partisans du monisme (Wahdat al wujud) : théorie selon laquelle Allah ^{تعالى} serait partout avec son essence).

D'autres sectes se sont efforcées d'interpréter les paroles d'Allah dans une perspective correspondante à leurs vues, au moyen d'interprétation en lesquelles ils ont besoin de faire sortir les mots de la voie qui est la leur, ainsi que de recourir aux bizarreries des tropes et des métaphores conforme à leurs philosophes. Ce sont les adeptes du Kalam. (Spéculation philosophique)

Parmi les adeptes du Kalam : les Mu'tazilites qui ont exclu toute interprétation littérale des attributs d'Allah ^{تعالى} et vient là de simples métaphores.

Les ach'arites ont réduit les attributs d'Allah au nombre de sept. D'autre prétendants être successeurs des ach'arites et Matouridites se sont contentés de treize attributs. Ils ont nié qu'Allah agrée les croyants, qu'il se réjouit lorsqu'un de ses revient à Lui, qu'il s'étonne de la désespérance de ses serviteurs... C'est pour cela que les savants d'Ahl sounna wal jama'a, qui suivent les Salafs, les nomment négationnistes.

Aussi ironique soit-elle, la description négative qu'ils donnent de leur Dieu : Il n'est pas au-dessus de l'univers, Il n'est pas en bas de celui-ci, Il n'est ni à l'intérieur ni à l'extérieur, Il n'est ni lié ni détaché de l'univers !!! » N'est-ce pas la définition du néant. Qui est donc le

Dieu qu'ils adorent ? Cheikh Al Islam Ibn Taymiya ne disait-il pas à ce propos concernant ces gens au cœur malade qui passent leur temps à polémiquer sur la place d'Allah Le Très-Haut, qui ne Le situe ni en haut, ni en bas, ni devant ni derrière, ni à droite, ni à gauche, ni à l'intérieur du monde, ni à l'extérieur de celui-ci. Ce sont là des gens qui ont perdu leur Seigneur.

Ils ont rejoint les athées dans cette croyance négationniste, Ibn Al Qayim (qu'Allah lui soit miséricordieux) les a classé juste après les athées :

1. Négation de l'existence d'Allah : athéisme.
2. Négation des attributs d'Allah : Mu'tazilites, Ach'arites, Matouridites...

Aussi, à partir de cette théorie d'Aristote, ces sectes ont dit que « al imane » (la foi) n'augmente pas et ne diminue pas non plus.

Les Jahmites ont réduit la foi en une simple connaissance. Les Ach'arites, les Matouridites et les Mourji-ites ont réduit la foi en une simple parole du cœur : tasdiq (jugement de véracité), ils ont sortit l'acte de la foi contrairement à l'unanimité des compagnons et ceux qui les ont suivi dans le bien, qui disaient que la foi est parole et acte.

Et tout attribut d'Allah qui n'est pas conforme à cette théorie, les Habashes et ceux qui leur ressemblent le rejettent et recourent à des bizarreries et des métaphores pour finalement trouver une interprétation de cet attribut différent du sens littéral originel et faire dire au prophète (paix et bénédictions sur lui) ce qu'il n'a pas dit.

Exemple :

الرَّحْمَنُ عَلَى الْعَرْشِ اسْتَوَى ﴿٥﴾

Allah dit : « **Le Tout-Miséricordieux s'est élevé (istawa) au-dessus du trône.** » (traduction relative et approchée) Sourate 20, verset 5.

Ils disent, le fait de s'élever est un mouvement et le mouvement advient à la substance et la substance est créée.

Donc pour eux, le sens littérale de « istawa » par « s'est élevé » est à rejeter. Mais alors quel est le sens de « istawa » ?

Pour trouver une issue à ce problème, ils ont ajouté à « istawa » la lettre « L » et c'est devenu « istawla » qui est : a dominé !!!

Alors pourquoi devrions-nous polémiquer et aller à l'encontre de la volonté divine, sachant que les multiples prophètes qui se sont succédés ont toujours accepté la parole d'Allah comme telle,

Sans jamais chercher à l'interpréter ou la déformer. Et si Allah l'avait voulu, Il aurait utilisé d'autres termes que ceux mentionnés plus haut. N'est-Il pas à même de le faire, ou alors insinuerait-on qu'Allah pourrait se tromper.

Alors de grâce, pourquoi s'obstiner à interpréter voire à réfuter les vérités énoncées par notre Seigneur. Il y a certaines règles enseignées par notre prophète ﷺ en matière de compréhension religieuse et notamment dans le domaine de la croyance « 'aqida » où il n'est pas permis de spéculer. Il faut donc renoncer à toute interprétation quelle soit philosophique ou non.
